

[DECLASSEMENT DE DOMAINE PUBLIC
ALLEE DES CEDRES]

Exposé de Situation

A la faveur d'un découpage de leur parcelle, Mme et M. CAMMAS-GAUBAN se sont aperçus que leur parcelle située 2 Allée des Cèdres englobait toute une bande de domaine communal. Afin de régulariser leurs limites ils ont sollicité l'acquisition de cette bande, mais s'agissant de domaine public, une enquête de déclassement est nécessaire.

AR PREFECTURE

047-214703000-2017/30-60-DE
Reçu le 04/07/2017

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE
LOT-ET-GARONNE

DÉLIBÉRATION N° 60
VILLE DE VILLENEUVE-SUR-LOT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2017

Étaient présents : Mmes et MM. Albinet (jusqu'à l'affaire n°2), Mme Armicent, Mme Beghin, Mme Belan, M. Bousquet-Cassagne, M. Calvet, M. Cassany (Maire), M. Chalah, Mme Claudel-Dourneau, Mme Delléa, M. Denis, M. Feuillas, Mme Gallego-Medina, M. Girard (jusqu'à l'affaire n°2), Mme Hamidani, Mme Lacoue, M. Ladrech, Mme Lamorlette, Mme Laporte, M. Leygue, Mme Maruejols-Benoît, Mme Pinzano, M. Tranchard, M. Zafar

Étaient absents représentés : Mme Albinet par Mme Delléa (à partir de l'affaire n°3), M. Asperti par M. Calvet, Mme Boudry par Mme Beghin, Mme Falconnier par M. Feuillas, M. Girard par M. Ladrech (à partir de l'affaire n°3), M. Joly par M. Leygue, Mme Lhez-Bousquet par M. Cassany, M. Marchand par M. Denis, M. Unanué par Mme Claudel-Dourneau, Mme Varin par M. Bousquet-Cassagne

Étaient absents : Mme Davetu-Chavin, M. Dupuy et M. Gonzato

Objet : OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DE DÉCLASSEMENT - ALLÉE DES CÈDRES.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21.

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L 141-3.

Vu l'avis favorable de la commission du patrimoine du 13 juin.

Considérant que dans le cadre d'un projet de division de sa parcelle, Mme Michèle CAMMAS GAUBAN s'est rendue compte qu'une partie de domaine public était incluse à sa propriété 2 Allée des Cèdres.

Considérant que pour régulariser ses limites, elle s'est rapprochée des services municipaux qui ont émis un avis favorable à sa demande.

Considérant qu'il s'agit de domaine public communal, une enquête publique de déclassement est nécessaire.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

Membres en exercice : 35 / Présents : 22 / Représentés : 10 / Suffrage Exprimés : 32

Pour : 32 / Contre : / Abstentions :

Décide :

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure publique de déclassement d'une partie de domaine public situé Allée des Cèdres.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la procédure.

Villeneuve-sur-Lot, le 30 juin 2017
Copie certifiée conforme,
Le Maire,

Patrick CASSANY

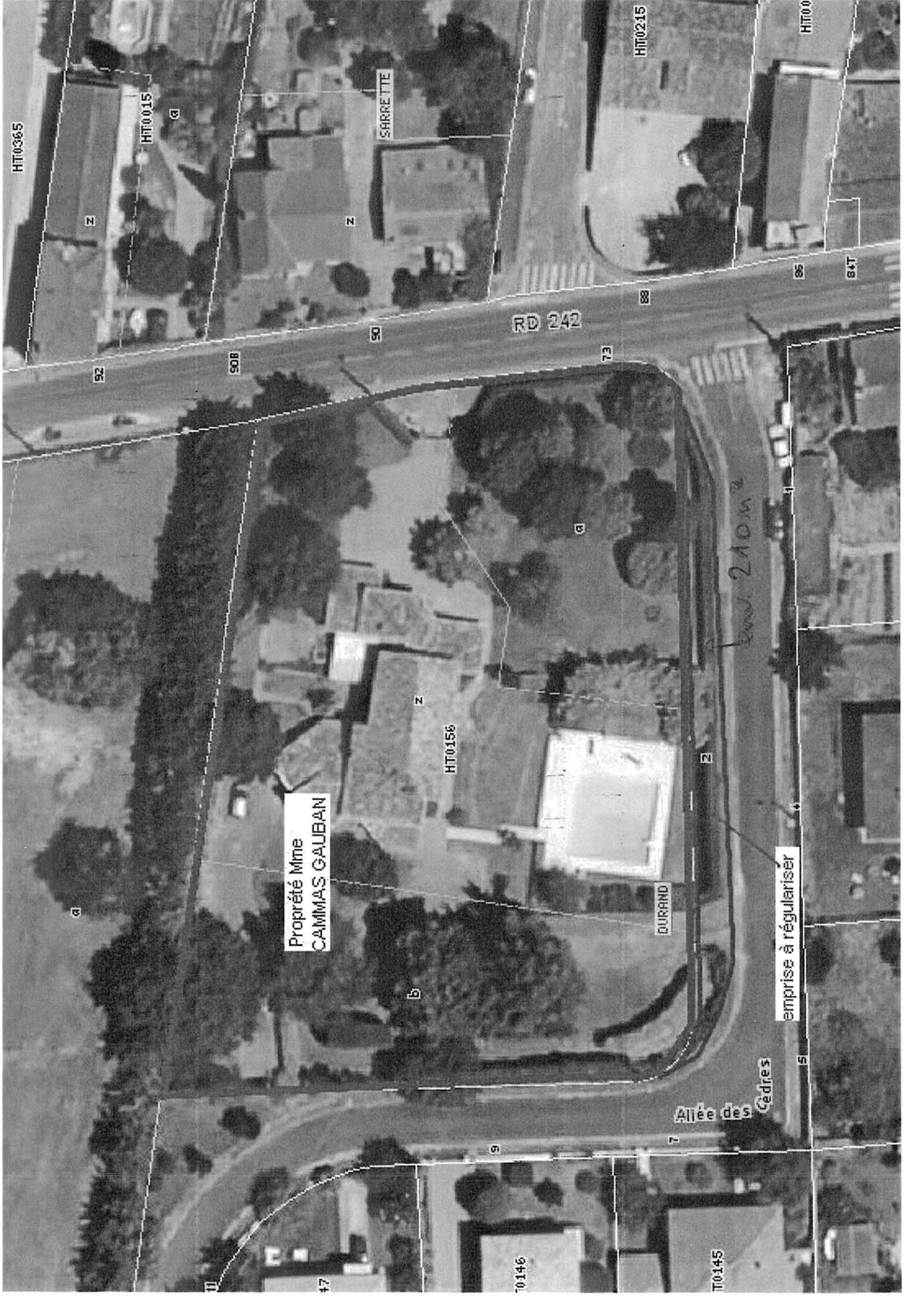


Certifiée exécutoire

Télétransmise à la Préfecture le :

Affichée le : 05 JUIL. 2017

04 JUIL. 2017



HT0365

HT0015

SARRETTE

HT0215

HT00

RD 242

Propriété Mme
CAMMAS GAUBAN

HT0156

DURAND

L'AN 2012

emprise à régulariser

Allée des Cèdres

HT0146

HT0145

Z

Z

88

86

B+T

92

90B

90

73

G

Z

Z

G

b

S

7

5

47